

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221212-314190-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 19 décembre 2022

Affiché le 19 décembre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 DÉCEMBRE 2022  
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022**

**Suite à la convocation en date du 28 novembre 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents: Salim ACHIBA, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Julien GOKEL, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Benjamin CAILLIERET donne pouvoir à Soraya FAHEM, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Bertrand RINGOT, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Valérie LETARD donne pouvoir à Barbara COEVOET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY.

Absent(e)(s): Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Jacques HOUSSIN, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Michel PLOUY, Eric RENAUD, Jean-Noël VERFAILLIE.

**OBJET** : Mise à jour du dispositif du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Vu le rapport DRH/2022/384

Vu l'avis en date du 5 décembre 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

**DECIDE à l'unanimité:**

- de mettre à jour le dispositif de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), dans les conditions reprises ci-jointes en annexe et tel que détaillé dans le rapport.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 22.

57 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame DENYS et Monsieur LEBLANC.

Messieurs ACHIBA (porteur du pouvoir de Monsieur LEDOUX), HIRAUX et LEPRETRE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte du pouvoir de Monsieur LEDOUX pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 28.

Au moment du vote, 56 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10

Absents sans procuration : 16

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstentions : 14 (Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Total des suffrages exprimés : 52

Majorité des suffrages exprimés : 27

Pour : 52 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Madame BAILLEUL non-inscrite)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

# Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Grilles de fonctions -

## Emplois Fonctionnels

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- Directeur général des services - Directeur général adjoint - Adjoint au directeur général adjoint	Directeur général des services : 37 175 € <i>(dont prime de responsabilité)</i>  Directeur général adjoint Adjoint au directeur général adjoint : 19 925 €	57 120 €	42 840 €	10 080 €	

Référence : CE des Ingénieurs en chef

## Filière Administrative

### Catégorie A

#### Cadre d'emplois des administrateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA		49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle  - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale	Administrateur général : 20 771 €  Administrateur hors classe : 16 692 €  Administrateur : 11 537 €	46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Administrateurs civils de l'Etat

#### Cadre d'emplois des attachés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie		36 210 €	22 310 €	6 390 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe	Attaché hors classe : 6 956 €  Directeur <i>(en voie d'extinction)</i> : 6 956 €	32 130 €	17 205 €	5 670 €	
Groupe 3	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA	Attaché principal : 6 417 €  Attaché : 4 286 €	25 500 €	14 320 €	4 500 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		20 400 €	11 160 €	3 600 €	

Equivalence Etat : Attachés d'administration de l'Etat - services déconcentrés

### Catégorie B

#### Cadre d'emplois des rédacteurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe		17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Assistant des marchés et des achats	Rédacteur principal 1ère classe : 4 286 €  Rédacteur principal 2ème classe : 3 747 €  Rédacteur : 3 002 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Assistant de direction - Gestionnaire - Assistant administratif - Assistant comptable		14 650 €	6 670 €	1 995 €	

## Catégorie C

## Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Gestionnaire comptable - Gestionnaire administratif - Assistant de direction	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
			Adjoint principal 2ème classe : 2 566 €				
Groupe 2	- Autres fonctions	- Secrétaire - Agent d'accueil - Assistant administratif	Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoints administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Filière Technique

## Catégorie A

## Cadre d'emplois des ingénieurs en chef

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA	Ingénieur général : 19 322 €  Ingénieur en chef hors classe : 14 619 €  Ingénieur en chef : 9 405 €	57 120 €	42 840 €	10 080 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle		49 980 €	37 490 €	8 820 €	
Groupe 3	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur de projet à dimension stratégique et départementale		46 920 €	35 190 €	8 280 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		42 330 €	31 750 €	7 470 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

## Cadre d'emplois des ingénieurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction	- Directeur - Directeur adjoint	Ingénieur hors classe : 16 179 €  Ingénieur principal : 12 082 €  Ingénieur : 9 079 €	46 920 €	32 850 €	8 280 €	
Groupe 2	- Equivalent fonctions de direction - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie		40 290 €	28 200 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe		36 000 €	25 190 €	6 350 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA - Chargé de mission		31 450 €	22 015 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des travaux publics de l'Etat

## Catégorie B

## Cadre d'emplois des techniciens

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe	Technicien principal 1ère classe : 6 844 €  Technicien principal 2ème classe : 6 215 €  Technicien : 5 466 €	19 660 €	13 760 €	2 680 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Chef de cuisine		18 580 €	13 005 €	2 535 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Econome de flux - Gardien départemental - Gestionnaire du domaine public		17 500 €	12 250 €	2 385 €	

Equivalence Etat : Techniciens supérieurs du développement durable

## Catégorie C

## Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Agent de maîtrise principal : 3 116 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Chauffeur magasinier - Dessinateur - Mécanicien	Agent de maîtrise : 2 566 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des adjoints techniques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 2 685 €  Adjoint principal 2ème classe : 2 361 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Employé technique - Gardien départemental - Second de cuisine - Agent d'entretien	Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 1 606 €  Adjoint principal 2ème classe : 1 600 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'entretien - Chargé de maintenance - Cuisinier	Adjoint : 1 419 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des établissements d'enseignement

Provisoire : Adjointes techniques des établissements d'enseignement agricoles publics - services déconcentrés

## Filière Culturelle

## Catégorie A

## Cadre d'emplois des conservateurs de bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conservateur de bibliothèques hors classe : 9 295 €  Conservateur de bibliothèques : 7 496 €	34 000 €		6 000 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		31 450 €		5 550 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Chargé de mission		29 750 €		5 250 €	

Equivalence Etat : Conservateurs des bibliothèques (Ministère de l'éducation nationale)

### Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint	Conservateur du patrimoine hors classe : 9 295 €  Conservateur du patrimoine : 7 496 €	46 920 €	25 810 €	8 280 €	
Groupe 2	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale			40 290 €	22 160 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		34 450 €	18 950 €	6 080 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		31 450 €	17 298 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Conservateurs du patrimoine (Ministère de la culture)

### Cadre d'emplois des bibliothécaires

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Bibliothécaire principal : 6 417 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Bibliothécaire : 4 286 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

### Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Attaché de conservation du patrimoine principal : 6 417 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Attaché de conservation du patrimoine : 4 286 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

### Catégorie B

#### Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Coordination fonctionnelle d'équipe	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant de conservation principal 1ère classe : 4 286 €	16 720 €		2 280 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Documentaliste	Assistant de conservation principal 2ème classe : 3 747 €  Assistant de conservation : 3 002 €	14 960 €		2 040 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires assistants spécialisés (Ministère de l'éducation nationale)

### Catégorie C

#### Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Médiateur du patrimoine - Médiateur culturel	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 €  Adjoint principal 2ème classe : 2 566 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Gardien de musée - Magasinier - Agent d'archive - Agent d'accueil de musée	Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage (Ministère de la culture)

## Filière Animation

### Catégorie B

#### Cadre d'emplois des animateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Animateur principal 1ère classe : 4 286 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Animateur principal 2ème classe : 3 747 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Animateur	Animateur : 3 002 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

### Catégorie C

#### Cadre d'emplois des adjoints d'animation

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'accueil et d'animation	Adjoint principal 2ème classe : 2 566 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	
			Adjoint : 2 361 €				

Equivalence Etat : Adjoints administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Filière Sportive

### Catégorie A

#### Cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller principal des APS : 6 085 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Conseiller des APS : 4 286 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

### Catégorie B

#### Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur des APS principal 1ère classe : 4 286 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Educateur des APS principal 2ème classe : 3 747 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur	Educateur des APS : 3 002 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller socio-éducatif hors classe : 5 351 €  Conseiller socio-éducatif supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Conseiller	Conseiller socio-éducatif : 4 286 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle : 4 928 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Assistant social	Assistant socio-éducatif : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle : 4 928 €  Educateur de jeunes enfants : 4 286 €	14 000 €		1 680 €	
Groupe 2	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier			13 500 €		1 620 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur		13 000 €		1 560 €	

Equivalence Etat : Educateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'institut national des jeunes aveugles

Provisoire : Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse

## Filière Médico-Sociale - Secteur médico-technique

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint  - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale	Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe exceptionnelle : 9 305 €  Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe : 9 305 €  Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe normale : 9 305 €	49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions			42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Inspecteurs de la santé publique, vétérinaires (Ministère de l'agriculture)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable de pôle adjoint	Médecin hors classe : 9 285 €	43 180 €		7 620 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Directeur de centre de planification familial - Médecin référent de la protection de l'enfance	Médecin 1ère classe : 7 496 €  Médecin 2ème classe : 6 871 €	38 250 €		6 750 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Médecin consultant		29 495 €		5 205 €	

Equivalence Etat : Médecins inspecteurs de santé publique (Ministère des affaires sociales)

## Cadre d'emplois des sages-femmes

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Sage-femme hors classe : 6 417 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Sage-femme	Sage-femme classe normale : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des psychologues

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Psychologue hors classe : 6 417 €  Psychologue : 4 286 €	22 000 €		3 100 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Psychologue		18 000 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Psychologues des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse

## Cadre d'emplois des cadres de santé paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé paramédical supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Cadre de santé paramédical : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

## Cadre d'emplois des cadres de santé (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier - Technicien paramédical		20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

**Cadre d'emplois des puéricultrices cadres de santé (en voie d'extinction)**

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice cadre de santé supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice cadre de santé : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

**Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 2014)**

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

**Cadre d'emplois des masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes**

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

**Cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens**

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

**Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 1992) (en voie d'extinction)**

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice classe supérieure : 4 928 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice classe normale : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier en soins généraux hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier en soins généraux : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des infirmiers (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier classe supérieure : 4 286 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier classe normale : 3 747 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des techniciens paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Technicien paramédical classe supérieure : 5 107 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Technicien de laboratoire	Technicien paramédical classe normale : 4 196 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Techniciens paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable d'équipe - Adjoint au responsable	Auxiliaire de puériculture classe supérieure : 3 685 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Auxiliaire de puéricultrice	Auxiliaire de puériculture classe normale : 3 511 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Aides-soignants et agents des services hospitaliers qualifiés civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 12 décembre 2022**

OBJET : Mise à jour du dispositif du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

**Ce rapport vous propose de mettre à jour le dispositif de Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) afin de se conformer à la réglementation en vigueur.**

Par délibération du 18 décembre 2017, le Conseil départemental a décidé de mettre en œuvre le RIFSEEP pour les agents départementaux.

Cette délibération prévoyait que le RIFSEEP s'appliquerait aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale n'en bénéficiant pas au 1<sup>er</sup> janvier 2018, au fur et à mesure de la parution des arrêtés ministériels fixant la liste des corps de référence équivalents de l'État qui sont appelés à en bénéficier et de leur transposition par une délibération appropriée.

C'est ainsi que les délibérations du 19 novembre 2018, du 3 juin 2019, du 29 juin 2020 et du 24 janvier 2022 sont venues compléter celle du 18 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous reprend les cadres d'emplois concernés pour chacune d'elle :

Date délibération	Catégorie	Cadre d'emplois concernés
N° DRH/2017/436 du 18 décembre 2017	A	- Administrateurs - Assistants socio-éducatifs - Attachés - Conseillers socio-éducatifs
	B	- animateurs - Éducateurs des activités physiques et sportives - Rédacteurs
	C	- Adjoints administratifs - Adjoints d'animation - Adjoints du patrimoine - Adjoints techniques - Agents de maîtrise
N° DRH/2018/325 du 19 novembre 2018	A	- Attachés de conservation du patrimoine - Bibliothécaires - Biologistes, vétérinaires et pharmaciens - Conservateurs du patrimoine - Conservateurs de bibliothèques - Médecins
	B	- Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

N° DRH/2019/192 du 3 juin 2019	A	- Ingénieurs en chefs
N° DRH/2020/241 du 29 juin 2020	A	- Cadres de santé paramédicaux - Cadres de santé (en voie d'extinction) - Conseillers des activités physiques et sportives - Educateurs de jeunes enfants - Infirmiers en soins généraux - Ingénieurs - Puéricultrices cadre de santé ( en voie d'extinction) - Puéricultrices (décret de 2014) - Puéricultrices (décret de 1992) (en voie d'extinction) - Psychologues - Sages-femmes
	B	- Infirmiers (en voie d'extinction) - Techniciens paramédicaux - Techniciens
	C	- Adjoints techniques des établissements d'enseignement - Auxiliaires de puériculture
N° DRH/2022/36 du 24 janvier 2022	A	- Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes - Pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale - Psychologues - Ingénieurs
	B	- Techniciens

### I- Revalorisation des montants annuels minima de la part de l'IFSE

Le décret n° 2022-994 du 7 juillet 2022 revalorise le point d'indice des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation de 3,50 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le point II.A.4. de la délibération n° DRH/2017/436 du 18 décembre 2017 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP, prévoit que l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) subira les évolutions liées à la valeur du point de la fonction publique dans la limite des plafonds réglementaires. Par conséquent les montants annuels minima de l'IFSE évoluent comme précisés en annexe.

Conformément aux annexes 1 et 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, les tableaux ci-après reprennent l'ensemble des montants annuels minimum et maximum de la part de l'IFSE ainsi que les montants annuels maximum de la part du CIA (Complément indemnitaire annuel) pris en compte pour l'ensemble des cadres d'emplois des agents départementaux.

Les principes généraux fixés dans les délibérations précitées sont applicables aux agents nouvellement concernés par l'application du RIFSEEP.

## **II- Transposition du SEGUR de la santé à fonction publique territoriale**

Les décrets n° 2021-1880 et n° 2021-1879 du 28 décembre 2021, et les décrets n° 2021-1885 et n°2021-1882 du 29 décembre 2021 ont transposé le SEGUR de la santé de la fonction publique hospitalière à certains cadres d'emplois de la filière médico-sociale – secteur médico-social de la fonction publique territoriale.

Cette transposition :

### **1. Modifie l'architecture de cadres d'emplois, fusionnant ainsi les 2 classes du 1<sup>er</sup> grade.**

Ce changement d'architecture a un impact sur la part IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) du RIFSEEP des cadres d'emplois suivants :

- Cadres de santé paramédicaux ;
- Puéricultrices (décret de 2014) ;
- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes ;
- Pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale.

### **2. Intègre le cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture en catégorie B.**

Conformément aux annexes 1 et 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, les tableaux joints en annexe du présent rapport reprennent l'ensemble des montants annuels minimum et maximum de la part IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) ainsi que les montants annuels maximum de la part du CIA (complément indemnitaire annuel) pris en compte pour l'ensemble des cadres d'emplois des agents départementaux.

## **III - Intégration en catégorie A d'un cadre d'emplois de catégorie B**

Les décrets n° 2022-627 et n° 2022-625 du 22 avril 2022 intègrent le cadre d'emplois des techniciens paramédicaux (catégorie B) de spécialité diététicien, technicien de laboratoire médical et préparateur en pharmacie hospitalière, au sein du cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale (catégorie A) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022.

Cette intégration a un impact sur la part IFSFE du RIFSEEP de 9 agents pour un coût annuel estimé à environ 2 500 € (charges patronales comprises)

Il est donc proposé de mettre à jour les montants annuels minima de l'IFSE selon la nouvelle architecture ou du reclassement au sein d'une nouvelle catégorie hiérarchique, des cadres d'emplois des :

- Cadres de santé paramédicaux ;
- Puéricultrices (décret de 2014) ;
- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes ;
- Pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale ;
- Techniciens paramédicaux (spécialité diététicien, technicien de laboratoire médical et préparateur en pharmacie hospitalière) ;
- Auxiliaires de puériculture.

Vu le passage au Comité technique du 14 octobre 2022 ;

Je propose au Conseil départemental :

- de mettre à jour le dispositif de Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans les conditions reprises en annexe du rapport et tel que détaillé dans le rapport.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP006	36002E01	85 835 836	72 320 646	1 637 584

Christian POIRET  
Président du Département du Nord